

Patronage

Aurélien Ruellet

► **To cite this version:**

Aurélien Ruellet. Patronage. Liliane Hilaire-Pérez, Fabien Simon et Marie Thébaud-Sorger. L'Europe des sciences et des techniques, Un dialogue des savoirs, XVe-XVIIIe siècle, Presses universitaires de Rennes, pp.367-374, 2016, 978-2-7535-5173-2. <http://www.pur-editions.fr/detail.php?idOuv=4243> . halshs-01889687

HAL Id: halshs-01889687

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01889687>

Submitted on 25 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Patronage

Le terme et la notion de patronage ont une histoire bien plus ancienne que les sciences sociales : lorsque le mot apparaît en français au Moyen âge, il désigne initialement la faculté de présenter un candidat à un bénéfice ecclésiastique. Ce sens spécialisé, tiré du droit canon, s'élargit bientôt pour englober les multiples formes de protection que peuvent octroyer les puissants. En France, le patron cède rapidement l'ascendant au mécène, terme auquel sont attachées des connotations très positives (magistère du goût, créativité, liberté intellectuelle), mais le patronage résiste en Angleterre. C'est par le biais de chercheurs anglo-saxons que le terme conquiert droit de cité en sciences sociales. Dans les années 1980, s'inspirant des travaux des sociologues et des anthropologues, l'historienne Sharon Kettering a utilisé le concept pour étudier les mobilisations politiques dans le Sud de la France pendant la Fronde. Elle fait du patronage une relation asymétrique entre deux individus aux ressources inégales : le plus puissant offre argent, recommandation ou protection au second, qui en retour se met au service du premier et lui promet, au péril de sa vie, une loyauté indéfectible. Pour l'école anglo-saxonne, à la différence de l'école française intéressée aux « fidélités » (Roland Mousnier), peu importe la réalité des sentiments affichés, seuls comptent les services échangés. Les relations de patronage ne sont pas des « dyades » mais s'inscrivent dans un système complexe ou coexistent et rivalisent plusieurs patrons, ainsi que plusieurs clients, le tout dominé par les cours princières, fontaines des faveurs à l'époque moderne. Les écoles françaises et anglo-saxonnes s'accordent en revanche à considérer le patronage comme une institution « informelle », qui contribue à structurer durablement les rapports sociaux sans pour autant s'accompagner d'une reconnaissance juridique officielle.

Cette approche sociohistorique a été importée en histoire des sciences par Mario Biagioli qui a dépeint Galilée en courtisan et à réinterprété sa carrière à la lumière des jeux du patronage. Depuis lors, le concept est difficile à éviter tout à fait, d'autant plus qu'il s'applique à un type de rapport social omniprésent. C'est aussi une faille de la notion, puisqu'à lire la littérature spécialisée, le phénomène du patronage apparaît universel et intemporel, quitte à gommer les singularités de chaque espace ou de chaque époque. Les historiens ont d'ailleurs été prompts à qualifier de patronage des rapports de subordination qui s'inscrivent en fait dans le fonctionnement routinier de certaines institutions « formelles » (c'est-à-dire dotées d'une existence officielle, de règlements et de locaux) : comme intendant du Jardin du roi, Buffon avait affaire aux administrateurs monarchiques, comme le secrétaire d'État à la Maison du roi La Vrillière, non pas tant comme patrons au sens sociologisant, que comme supérieurs au sens bureaucratique. Il faut donc se garder de voir du patronage partout.

Cependant, la notion de patronage présente l'intérêt de poser quelques questions – qui paye pour la science ? Comment vit-on de l'activité scientifique ? - parfois négligées lorsqu'on évoque les carrières savantes (I). Aborder le patronage, c'est aussi revenir sur des pratiques (dédicace, civilité aristocratique) étroitement associées à la société de cour (II). Enfin, se pose la question d'une éventuelle incidence du système du patronage sur les contenus scientifiques (III).

1. Quel support pour les savants ?

Le patronage rappelle une évidence bienvenue : les savants ont besoin de support pour vivre. La science ne nourrit pas son homme et si Pierre de Fermat (vers 1601-1665) est passé à la postérité comme mathématicien, c'est plutôt sa charge de conseiller au parlement de Toulouse qui lui permet

de vivre. De fait, à l'exception de ceux dont la fortune personnelle rend accessoire la recherche d'autres financements, comme l'Anglo-irlandais Robert Boyle (1627-1691) ou René Descartes (1596-1650), le patronage est inévitable. Il peut revêtir plusieurs formes.

Les savants peuvent se mettre au service des familles aristocratiques et y occuper plusieurs emplois qui les rapprochent de fait de domestiques. Le mathématicien et érudit anglais John Wilkins (1614-1672) exerce ainsi comme chapelain auprès de plusieurs aristocrates avant d'obtenir un poste à l'université. L'astronome français Boulliau (1605-1694) s'est occupé de la bibliothèque des frères de Thou, mais officie aussi comme secrétaire ou précepteur. D'autres ont exercé comme médecins : c'est le cas de l'astrologue et mathématicien Jean-Baptiste Morin (1583-1656) qui sert plusieurs familles ou du philosophe John Locke (1632-1704), attaché au service des Shaftesbury. Ces positions existent également dans les maisons royales : dans le Versailles de Louis XV, l'abbé Nollet (1700-1770), précepteur pour la physique, régale les enfants de France de divertissantes expériences électriques.

Le support des grands peut aussi consister en l'appui pour l'obtention d'une position, savante ou non. Les bénéfices ecclésiastiques ont permis à de nombreux savants de travailler dans une relative liberté : citons le mathématicien William Oughtred (1574-1660), ministre anglican ou le philosophe et astronome Pierre Gassendi (1592-1655), chanoine puis prêtre à Digne. L'astronome flamand Godefroid Wendelin (1580-1667) doit à l'archiduchesse Isabelle, gouverneur des Pays-Bas espagnols, l'obtention d'un canonicat à notre-dame de Condé qui le met à l'abri du besoin. Les postes universitaires sont parfois soumis à des formes de recommandation : c'est grâce à l'appui de son patron le marquis mathématicien Guidobaldo del Monte que Galilée a obtenu la chaire de mathématiques à l'université de Padoue en 1592.

Enfin, certains savants ont pu bénéficier de ce qui pourrait s'apparenter à un pur mécénat, c'est-à-dire à une protection en apparence désintéressée, pour la seule gloire de la science. Au début du XVII^e siècle, l'algébriste anglais Thomas Harriot (1560-1621) est ainsi pensionné à hauteur de 100 livres annuelles par le richissime Henry Percy, comte de Northumberland, qui lui octroie en plus une maison et des serviteurs. De tels cas paraissent toutefois bien rares, car peu de familles peuvent se payer le luxe d'un savant n'accomplissant aucun service domestique. Des formes intermédiaires existent également, les savants pouvant recevoir provisoirement le gîte et le couvert ou toucher occasionnellement des pensions.

Difficilement accessibles aux bourses privées, ce type de soutien l'est davantage pour les États et les princes : il n'est que de penser à l'accueil offert à Léonard par François I^{er} ou aux pensions attribuées par Louis XIV à certains savants étrangers. Les monarchies entretiennent par ailleurs quelques positions spécialisées : Ambroise Paré (1510-1590) est ainsi premier chirurgien du roi dans les années 1560 ; quelques années plus tard, l'ingénieur mécanicien Jacques Besson (vers 1530-vers 1572) gagne la confiance de Charles IX qui en fait son « maître des machines » et le gratifie de 560 livres tournois à la parution de son théâtre de machines. L'institutionnalisation observée en France pendant les années 1660 peut faire croire à l'émergence d'un patronage d'État, voire d'une « politique scientifique » créant un corps de savants stipendiés. Cependant, la relation avec Louis XIV et ses ministres est toujours personnalisée, à l'image du fameux tableau de Henri Testelin (*Visite de Louis XIV à l'Académie des Sciences*, vers 1670) représentant le roi, accompagné de Colbert, recevant l'hommage de l'astronome Jean Picard, alors qu'attendent derrière lui le savoyard Cassini et le

hollandais Huygens. Les villes peuvent aussi soutenir les savants : le naturaliste et opticien néerlandais Antoni van Leeuwenhoek (1632-1723) est ainsi nommé chambellan de la ville hollandaise de Delft puis arpenteur pour une cour de justice, des sinécures bien rémunérées qui lui laissent du temps pour s'adonner à ses observations au microscope.

Le patronage n'est pas vraiment optionnel. Mario Biagioli souligne que celui qui refuse ces soutiens commet un suicide social en bravant les valeurs dominantes. Au XVIII^e siècle, la contrainte du patronage apparaît moins accusée à mesure que le marché éditorial gagne en importance, qu'apparaissent des formes originales de financement comme la souscription et que se dessine la possibilité de carrières indépendantes. Il ne faut toutefois pas opposer le patronage et le marché, en cela qu'une bonne insertion sur le marché, qu'il s'agisse d'édition, de cours particuliers ou d'instruments scientifiques, peut être favorisée par les grands. En France, la protection d'un officier à la chancellerie permet par exemple d'obtenir des privilèges de librairie – garantie contre les contrefacteurs – qui sont favorables aux auteurs et leur permettent de négocier avec les libraires-imprimeurs. Quant à la souscription, il s'agit au fond d'une forme de mécénat collectif : les souscripteurs, un peu comme les dédicataires, se trouvent honorés en tête de l'ouvrage par une mention flatteuse dans la liste des bienfaiteurs. À la fin du XVIII^e siècle, certains vols de ballons sont ainsi financés par souscription : les contributeurs sont remboursés de leur investissement par une place de choix dans le public, par des visites d'atelier ou par une mention dans les listes de souscripteurs [Thébaud-Sorger 2010]. Les sociétés d'encouragement à l'industrie qui fleurissent au XVIII^e siècle font aussi interface entre les milieux nobiliaires et le marché. La société libre d'émulation de l'abbé Baudeau (1776), inspirée de la *Society of Arts* anglaise, effectue une veille technologique et distribue des prix aux inventeurs. Plusieurs de ses membres appartiennent à la maison du comte d'Artois, dont la société constitue en fait la tête de pont dans le monde industriel [Hilaire-Pérez 2000]. Les institutions des Lumières ne sont pas étrangères aux logiques du patronage.

2. La culture du patronage

L'omniprésence du patronage a suscité des pratiques particulières, qui à défaut d'avoir complètement disparu, n'en demeurent pas moins un peu exotiques à nos yeux contemporains. L'un des signes les plus évidents de cette culture du patronage est l'usage massif de la dédicace. Apposées à l'orée de la plupart des ouvrages de l'époque moderne, les épîtres dédicatoires sont initialement destinées à accompagner le don matériel de l'ouvrage au dédicataire : ces textes sont l'occasion pour l'auteur de dresser un portrait flatteur du patron, censé avoir inspiré l'œuvre offerte, laquelle devient, sous ces plumes flagorneuse et volontiers hypocrites, un présent nécessairement inférieur au génie de son protecteur. En réalité, les épîtres dédicatoires servent différents objectifs : le don matériel et symbolique que constituent l'ouvrage et sa dédicace est pensé pour susciter un contre-don à la hauteur des ressources du patron. D'un dédicataire munificent, les auteurs attendent donc une pension, ou mieux, une protection plus durable. Tout porte à croire que ces espoirs sont le plus souvent déçus : les auteurs semblent de plus en plus se défier de la pratique de la dédicace, perçue comme servile, et se lamentent de l'ingratitude des patrons. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le rite de la dédicace a assurément perdu une partie de son sens initial, mais peut-être pas toute son utilité. La dédicace a aussi des fonctions rhétoriques qui la rapprochent d'autres paratextes (préface, épître au lecteur, avertissement de l'éditeur...) et qui justifient qu'elle ait perduré si longtemps : elle peut être l'occasion d'un discours épistémologique sur la discipline et le lieu d'une *captatio benevolentiae*.

Il ne faut pourtant pas rejeter d'emblée les dédicaces comme insignifiantes. Certaines dédicaces sont couronnées de succès. Il n'est que de penser à la fameuse dédicace ouvrant le *Sidereus Nuncius* de Galilée (1610), adressée au grand duc Cosme II de Médicis, dans laquelle le mathématicien toscan justifie hardiment et habilement son choix de baptiser les satellites de Jupiter du nom d'étoiles médicéennes. Il est vrai que le « don » de Galilée sert de manière efficace la propagande dynastique des Médicis : ce coup de maître vaut à Galilée d'être nommé premier mathématicien et premier philosophe du grand duc de Toscane. La dédicace est aussi le moyen admis et attendu de remercier un supérieur hiérarchique ou une institution. Au-delà de la question de leur efficacité, il faut donc resituer les dédicaces dans la culture du don et du contre-don qui imprègne les cours européennes : la tonalité souvent obséquieuse des dédicaces n'est que le reflet imprimé des normes de la civilité curiale.

L'épître dédicatoire flattant le jugement éclairé d'un aristocrate et son rôle de mécène des sciences vient souligner un autre phénomène : au cours de la période moderne, les sciences et les techniques ont contribué de façon croissante à façonner l'image publique des membres de l'élite. Il devient de plus en plus acceptable pour ces derniers de soutenir les savants et de couvrir leurs travaux de leur autorité. À la Renaissance et au début de l'âge classique, certains princes entretiennent ainsi autour d'eux une cour savante : le prince Henri de Galles (1594-1612), fils aîné de Jacques I^{er}, s'entoure peu avant sa mort prématurée d'une véritable école de cartographie et de cosmographie, où sont cultivées autant les recherches théoriques que pratiques. Ce soutien affiché va parfois jusqu'à la création d'institutions, qui demeurent toutefois encore fragiles : L'aristocrate Federico Cesi fondant et protégeant l'Académie des Lynx à Rome (1603-1630) rend visible que les sciences sont désormais non seulement dignes de la culture nobiliaire, mais en deviennent aussi une composante essentielle. Il en va de même pour l'académie scientifique qu'accueille dans son hôtel parisien le maître des requêtes Henri-Louis Habert de Montmor dans les années 1650. Ce patronage aristocratique semble ensuite relayé par un patronage d'État, dont les Académies de Paris et de Londres semblent emblématiques (même si en Angleterre, la Société Royale, de fondation et de financement privés, reçoit juste une charte). Le xviii^e siècle verra s'accuser cette tendance à l'institutionnalisation du patronage, avec l'apparition d'académies provinciales à l'initiative des pouvoirs centraux ou des élites locales : certaines avaient une existence officielle (Montpellier en 1706, Lyon en 1724, Bologne en 1714, la société royale des sciences et des humanités de Hollande, fondée à Haarlem en 1752), d'autres étaient des regroupements informels et parfois éphémères. L'histoire du patronage recoupe ainsi l'histoire des sociabilités savantes, dans la mesure où en couvrant ces réunions de leur autorité ou en finançant expériences et matériaux, les élites sociales et politiques rendent possible l'activité savante.

Enfin, il faut compter avec des manifestations du patronage moins directement accessibles à l'historien, car souvent moins grandioses. Une procédure administrative accélérée, des lettres patentes obtenues *gratis*, une recommandation apportée à une candidature : toutes ces médiations, omniprésentes dans la société d'Ancien Régime, peuvent faire de n'importe quel officier un mécène au petit pied. Les vestiges de ces médiations subsistent dans les archives sous la forme de placets (*petitions* outre-Manche), ces lettres en forme de requête adressées pour obtenir une faveur, parfois accompagnées d'un cadeau. Soulignons que les savants consacrés finissent par agir eux-mêmes en patrons : aux Provinces-Unies, Simon Stevin (1548-1620) est si précieux aux yeux du stathouder Maurice de Nassau (1567-1625), dont il est le tuteur en mathématiques et le conseiller, qu'il est en position de faire les carrières de certains ingénieurs ou de participer aux commissions qui

examinent les demandes de privilèges d'invention. C'est encore plus le cas lorsqu'apparaissent les grandes institutions : ceux des savants qui les dirigent deviennent de fait des preneurs de décision et sont comme tels courtisés. À la fin du xviii^e siècle, l'intendant du Jardin du roi Buffon est le dédicataire de plusieurs ouvrages d'histoire naturelle et de traductions.

3. L'influence sur la production scientifique et technique

Quel impact le système du patronage a-t-il eu sur la production scientifique ? À un âge où la science est peu institutionnalisée ou seulement en voie de l'être, la structure informelle que constitue le patronage contribue à fixer le mode de fonctionnement et les valeurs du monde savant : dans les faits, la présence des élites aux côtés des savants a pu influencer sur l'organisation et le contenu des travaux scientifiques et techniques.

Il convient d'abord de faire droit à une réalité sans doute minoritaire, mais néanmoins significative. Dans quelques cas, les puissants ont eux-mêmes dirigé ou inspiré certaines enquêtes. L'historien Bruce T. Moran a qualifié de « princes-praticiens » ces mécènes, dont l'empereur Rodolphe II (1552-1612), protégeant entre autres Johannes Kepler, constitue un exemple accompli. L'histoire des sciences moderne abonde de ces figures de nobles savants ayant favorisé les entreprises des savants en mettant à leur disposition une bibliothèque, un cabinet de curiosités ou en finançant expériences et instruments. En Angleterre où il est d'abord accueilli à la cour de son oncle le roi Charles I^{er}, Le prince Rupert du Rhin (1619-1682), duc de Bavière et exilé en Angleterre entretient ainsi un entourage de savants et de techniciens : membre fondateur de la Société Royale, il s'intéresse au perfectionnement des armes à feu, aurait conçu diverses inventions et réalisé des expériences spectaculaires, comme celles des « larmes de verre » (des gouttes de verre en fusion sont plongées dans de l'eau froide), connues sous le nom de *Rupert's drops* outre-Manche. Au xviii^e siècle, citons encore le duc Louis-Alexandre de la Rochefoucauld (1743-1792), qui délaisse sa carrière militaire pour protéger des savants comme Lavoisier et qui occupe en 1784 la présidence de l'Académie des Sciences. Son hôtel de la rue de Seine et son château de la Roche-Guyon accueillent diverses expérimentations, sur le salpêtre ou les cultures nouvelles.

Hormis ces cas rares où le patron oriente lui-même les travaux, la quête du patronage a eu une conséquence sur le choix des recherches par les savants. Le patronage gouvernemental comme le patronage aristocratique sont particulièrement séduits par deux grands registres d'usages des savoirs scientifiques et techniques : les savoirs utilitaires et les savoirs spectaculaires. Sans surprise, au xvii^e siècle, les travaux de sciences appliquées (balistique, poliorcétique, hydrographie) sont volontiers offerts aux aristocrates, d'autant plus qu'ils sont écho à la dimension militaire de la culture nobiliaire. Inversement, les mathématiques commerciales sont trop attachées au monde du négoce pour constituer un présent digne des élites. Quant au spectaculaire, il revêt des formes différentes selon les époques : la fin du xvi^e siècle se passionne pour la pierre d'aimant, le milieu du xvii^e siècle est friand d'observations à la lunette grossissante, le xviii^e siècle est curieux d'électricité. Pour le savant désireux de trouver une place à la cour, il faut en tout cas faire la preuve du profit potentiel que des protecteurs peuvent tirer de ses activités. Ce penchant pour le spectaculaire a pu poser problème : l'académie Montmor périlite au début des années 1660 lorsque certains participants déplorent le caractère excessivement récréatif et mondain des débats qui semble faire obstacle aux enquêtes besogneuses.

Le patronage joue également un rôle essentiel dans la validation des énoncés scientifiques. S'agissant des pratiques expérimentales, le recours aux aristocrates comme témoins permet d'accréditer les résultats, de la même manière que dans l'ordre judiciaire, le témoignage d'une personne de qualité a valeur de preuve : Steven Shapin et Simon Schaffer affirment ainsi que la méthode expérimentale mise en œuvre par Robert Boyle et son assistant Robert Hooke à Oxford puis à la *Royal Society* tient à une « technologie sociale » (le contexte mondain et la présence d'un public de qualité) et à une « technologie littéraire » (« faire voir » l'expérience grâce au compte-rendu expérimental) autant qu'à la « technologie matérielle » (les instruments). Le jugement d'un patron peut aussi être invoqué pour clore une controverse : lors d'une querelle acrimonieuse qui oppose le mathématicien John Wallis (1616-1703) à Thomas Hobbes (1588-1679) au sujet de la quadrature de cercle de ce dernier, les deux parties en appellent, par voie de dédicaces, à l'arbitrage de Henry Pierrepont, marquis de Dorchester. Ces recours sont occasionnels jusqu'au XVIII^e siècle : toutefois, ils ne suffisent pas à déterminer seuls de l'issue d'un débat scientifique, qui reste l'affaire de la communauté savante.

Conclusion

C'est au fur et à mesure que s'institutionnalise la science que la communauté scientifique conquiert son autonomie et que la culture du patronage commence à décliner, à défaut de disparaître tout à fait. Pendant les siècles de l'époque moderne, le patronage aura contribué à façonner les carrières savantes de bien des façons. Les dédicaces sont l'un des témoins de cette culture largement révolue qui tend à arrimer les pratiques scientifiques aux intérêts des élites. Le patronage ne cesse pas d'exister au XIX^e siècle, mais la protection aristocratique et princière de la Renaissance cède la place à un patronage d'État plus impersonnel et à un patronage administratif moins grandiose : les cours savantes sont remplacées par la techno-structure.

Aurélien Ruellet

Pistes bibliographiques

- BERNÈS Anne-Catherine, « cours savantes », in Blay Michel, Halleux Robert, *La Science classique XVI^e-XVIII^e siècle : dictionnaire critique*, Paris, Flammarion, 1998, pp. 44-49.
- BIAGIOLI Mario, *Galileo, Courtier : The Practice of Science in the Culture of Absolutism*, Chicago, The University of Chicago Press, 1993.
- DEW Nicholas, « Un colbertisme scientifique ? », VAN DAMME Stéphane (dir), *Histoire des sciences et des savoirs, tome 1: De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 2015, p. 430-445.
- HILAIRE-PÉREZ Liliane, *L'invention technique au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 2000.
- MESNARD Jean, « Le mécénat scientifique avant l'Académie des sciences », dans MESNARD Jean et MOUSNIER Roland (éd.), *L'âge d'or du mécénat (1598-1661)*, Paris, CNRS éditions, 1985.
- MORAN Bruce T. (dir.), *Patronage and Institutions: Science, Technology and Medicine at the European Court 1500-1750*. Rochester, Boydell & Brewer, 1991.
- RUELLET Aurélien, *La maison de Salomon : histoire du patronage scientifique et technique en France et en Angleterre au XVII^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016.

THÉBAUD-SORGER Marie, « 'Nation fière, nation légère... ' La France, l'Angleterre et l'invention des ballons à la fin du XVIIIe siècle », *Documents pour l'histoire des techniques*, 19, 2^e semestre 2010, p. 229-241.